

Le dit amendement a été lu, et est comme suit :

Feuille 1ere. ligne 18. Après le mot "avis" inférez les mots "et consentement."

Sur motion de Mr. *Taschereau*, secondé par Mr. *McGill*,

RESOLU, que cette Chambre concoure au dit amendement.

ORDONNE', que Mr. *Coffin* et Mr. *Taschereau* reportent le *Bill* au Conseil Législatif, et l'informent que cette Chambre a acquiescé à son amendement.

La Chambre étant informée que le Greffier de la Couronne en Chancellerie attendoit à la porte, il a été admis et a déliyré à la Barre, le Writ d'Electon pour le Comté d'*Effingham*, avec plusieurs pieces y annexées, conformément aux Ordres de la Chambre.

ORDONNE', que le dit Writ et les différents papiers qui l'accompagnent, soient traduits en François.

Mr. *Craigie* du Comité nommé pour s'enquérir sur l'état actuel de la Culture du Chanvre dans cette Province, a fait rapport que le Comité avoit pris en considération les moyens les plus efficaces pour encourager et étendre plus amplement la culture de cet article d'agriculture et de commerce; et qu'il lui avoit enjoint de faire rapport à la Chambre de ses procédés et de ses opinions sur cet objet: et il a lu le rapport à sa place, et ensuite la déliyré à la table, où il a été lu par le Greffier, et est comme suit:

Le Comité s'étant assemblé de tems à autre, entre le 26e. Janvier et le 23e. Février inclusivement, durant le quel tems il a examiné différentes personnes et enseignements sur l'objet de Référence, et après avoir dûment délibéré et mûrement péfé le tout, il a finalement pris les Résolutions suivantes: